



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**QUATRE-VINGT-DIXIÈME RÉUNION
WASHINGTON – 11 OCTOBRE 2014**

DC/S/2014-0045(F)

11 Octobre, 2014

Déclaration Ecrite de

S.E.M Daniel Kablan Duncan

Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

Au nom des Pays Africains du Groupe II

Déclaration Ecrite de

S.E.M Daniel Kablan Duncan
Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances

République de Côte d'Ivoire

90^e Réunion du Comité de Développement

Au Nom des Pays Africains du Groupe II

11 Octobre 2014
Washington, D.C.

Ma déclaration porte principalement sur le contenu des rapports sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de notre réunion de ce 11 octobre 2014, à savoir :

- i.** Promouvoir la prospérité partagée dans un monde inégal : Principaux défis et rôle du Groupe de la Banque mondiale;
- ii.** Rapport du suivi mondial 2014: Croissance, pauvreté et prospérité partagée;
- iii.** Rapport d'étape (2013-2014) de la mise en œuvre du programme sur l'égalité des genres au sein du Groupe de la Banque mondiale;
- iv.** Rapport 2014 sur les développements macroéconomiques dans les pays en développement à faible revenu.

I. Promouvoir la prospérité partagée dans un monde inégal : Principaux défis et rôle du Groupe de la Banque mondiale

Nous remercions et félicitons les services de la Banque pour la qualité du document. Compte tenu des préoccupations concernant l'accroissement des inégalités dans le monde et leurs implications pour la croissance économique future, nous pensons qu'il est opportun d'attirer l'attention des gouverneurs sur cette question.

Nous adhérons à l'ensemble des principaux messages se rapportant aux politiques du GBM pour la promotion de la prospérité partagée, ainsi que des domaines d'intervention à fort impact mentionnés dans le rapport. Nous estimons que pour réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée, il est important d'accorder la priorité au développement des capacités institutionnelles et humaines, des infrastructures, de l'agriculture, des PME et du secteur financier.

Nous regrettons, toutefois, le fait que le document soumis à l'attention des Ministres ne présente pas de propositions concrètes sur les activités et opérations que le GBM entend mener pour promouvoir la prospérité partagée dans les pays. A cet effet, nous pensons que l'amélioration des conditions de l'emploi et de la productivité des 40% les plus pauvres de la population contribuerait à promouvoir la croissance et la prospérité partagée de manière significative. Par conséquent, nous exhortons le GBM à renforcer les moyens humains et financiers du nouveau département transversal de l'emploi pour soutenir les pays africains à relever ce défi.

II. Rapport de suivi mondial 2014 «Eradication de la pauvreté et le partage de la prospérité

Nous félicitons les services de la Banque et du FMI pour ce 11ème Rapport de suivi mondial (RSM), que nous trouvons rigoureux et objectif. Nous souscrivons globalement aux recommandations et messages clés du rapport sur les progrès accomplis pour atteindre les OMD, ainsi que ceux relatifs au double objectif du GBM, à savoir l'éradication de la pauvreté extrême et le partage de la prospérité. Cependant, nous comptons souligner deux points:

Premièrement, nous notons à travers les travaux d'analyse présentés par les services sur le RSM - que la composition sectorielle de la croissance du PIB joue un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité, avec les plus fortes contributions provenant des secteurs à forte intensité de travail. Cependant, force est de constater que cette observation n'est pas bien reflétée dans le document sur la prospérité partagée, qui de notre point de vue, devrait proposer un plan précis sur la façon dont l'objectif de stimuler la prospérité partagée sera abordée par le GBM à l'avenir. A cet égard, nous pensons que pour éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée, le GBM devrait accorder la priorité dans ses programmes à **l'emploi et renforcer son département transversal chargé d'appuyer nos pays dans le domaine de la création d'emplois.**

Deuxièmement, nous soutenons les principaux messages du RSM 2014 et partageons l'évaluation faite sur les défis pour l'élimination de l'extrême pauvreté et la promotion de la prospérité partagée, ainsi que le suivi des progrès vers les OMD. Cependant, nous pensons **que le rapport sur RSM 2014** devrait mettre l'accent sur le principe de responsabilité mutuelle, qui est un élément central **du rapport**, tout en soulignant les principales mesures nécessaires pour accélérer les progrès vers les OMD.

III. Troisième rapport d'étape (2013-2014) de la mise en œuvre du programme sur l'égalité des genres au sein du Groupe de la Banque mondiale(GBM)

Nous nous félicitons de cette mise à jour sur l'appui du GBM en matière d'égalité des genres.

Nous accueillons favorablement les conclusions globales du rapport, lequel met en évidence plusieurs acquis des interventions du GBM au cours de la période sous revue. Cet exercice annuel se révèle être très utile et nous pensons qu'il devrait se poursuivre.

Malgré ces progrès, nous notons que le chemin à parcourir reste encore long; et l'accent doit être mis sur des plans proposés et l'évaluation de ses résultats.

Afin de renverser les tendances stagnantes clairement présentées de l'impact des actions du GBM, des efforts doivent être faits pour améliorer les outils de diagnostic et de dialogue, aussi bien au niveau de l'analyse, que des résultats. Aussi, encourageons-nous la Banque à aller au-delà des secteurs sociaux, en privilégiant la synergie entre la Banque, la SFI et la MIGA pour l'augmentation de l'impact et de l'efficacité dans les domaines de l'emploi des femmes, la micro finance et l'inclusion sociale.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'établir une responsabilisation plus nette au niveau des experts et directeurs des opérations- pays ainsi qu'au niveau de la haute Direction. Cette responsabilisation pourrait se matérialiser par l'élaboration et l'application d'un mécanisme permettant de suivre dans quelle mesure les opérations tiennent compte, comme il convient, des préoccupations de l'égalité des genres dans les travaux du GBM. A cet effet, il est nécessaire de donner un rôle clef aux directeurs des opérations-pays, car ceux-ci occupent une place centrale dans le cadre de la responsabilisation.

En outre, il est important pour les directeurs de communiquer aux parties prenantes l'importance de l'égalité des genres pour l'élimination de la pauvreté et la promotion de la prospérité partagée dans les

pays. Des ressources humaines et financières suffisantes, devraient être allouées, pour assurer un changement de culture et des résultats tangibles et durables.

Nous encourageons fortement le GBM à **établir un plan d'action** pour promouvoir le partage de la connaissance et son appropriation au niveau des pays clients. En particulier, les efforts de scolarisation de la jeune fille aux niveaux du primaire, du secondaire et du supérieur devront poursuivis et soutenus. Il en est de même des réformes foncières qui favorisent l'accès des femmes à la pleine propriété en vue de stimuler leur potentiel productif et leur autonomisation.

La mise en œuvre des programmes du GBM sur l'égalité des genres continuera de dépendre du soutien des donateurs, tout au moins à court et moyen terme. Pour augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des programmes de réduction de l'extrême pauvreté dans les pays clients, il est important que le GBM assure la viabilité budgétaire, en dotant le nouveau département transversal sur l'égalité des genres de ressources adéquates et en renfonçant la collaboration avec les autres départements sectoriels et transversaux pour faciliter la mise en œuvre de ces actions.

IV. Rapport 2014: Développements macroéconomiques dans les pays en développement à faible revenu

Nous remercions les services du FMI pour ce rapport pertinent et nous apprécions l'examen détaillé mené sur l'évolution macroéconomique, les perspectives à court terme et les vulnérabilités à laquelle font face les pays à faible revenu (PFR).

Nous saisissons cette occasion pour exhorter le FMI à intégrer dans son analyse la dimension « développement du financement par la dette », notamment l'énorme besoin de financement des infrastructures structurantes dans les pays IDA. Dans cette perspective, le GBM devra faire un point sur les progrès accomplis dans son projet de révision de sa politique sur les emprunts non-concessionnels. En outre, nous pensons que ce rapport offre une grande opportunité pour les institutions de Bretton Woods d'élaborer des politiques qui peuvent aider les PFR à faire face aux chocs non-économiques comme l'épidémie du virus Ebola.

Enfin, nous estimons que tous ces documents montrent clairement l'importance de disposer de données fiables, régulières et complètes. A cet égard, nous réitérons notre appel au GBM pour un renforcement de nos appareils statistiques afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données, y compris celles relatives à la dimension genre dans les pays IDA.

Une fois de plus, nous exhortons le GBM à trouver des moyens novateurs pour soutenir le renforcement des capacités des institutions nationales et régionales de collecte de données dans les pays IDA.